

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 14 avril 2025 –

Envoyé en préfecture le 22/04/2025  
Reçu en préfecture le 22/04/2025  
Publié le 25/04/2025  
ID : 081-248100497-20250414-2025DEL19-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

<b>Date de convocation :</b> 8 avril 2025	<b>Présents :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C.
<b>Date d'affichage :</b> 8 avril 2025	<b>Délégué suppléant :</b> - <b>Absents ayant donné pouvoir :</b> M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), M. TARROUX H. (pouvoir à M. MIOT B.), Mme VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.) et M. IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.).
<b>Nombre de délégués en exercice :</b> 34	<b>Absentes :</b> Mmes THOMAS G. et LAVAL-BARBANCE G.. <b>Secrétaire de séance :</b> M. LAGALY Jean-Philippe.

### DEL 2025/19 : Subventions versées aux associations dans le cadre de la politique enfance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Val 81 apporte un soutien financier aux associations « Familles rurales » et « Séga'liens » pour l'ALSH extrascolaire et l'ALSH périscolaire du mercredi ainsi qu'à l'association « La Maison des enfants » pour la crèche.

Les associations ont transmis le compte de résultat de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Suite à l'examen des documents comptables de l'année 2024, Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- de procéder au versement des soldes de subventions et d'émettre un titre de recettes comme suit :

<u>Nom de l'association</u>	<u>Actions</u>	<u>Montant du solde à verser</u>	<u>Montant du titre de recettes à émettre</u>
Association « Familles rurales »	. ALSH extrascolaires . ALSH périscolaire du mercredi	2 620,88 €	3 452,57 €
Association « La Maison des enfants »	. Crèche halte-garderie	12 400,00 €	
Association « Séga'liens »	. ALSH extrascolaires . ALSH périscolaire du mercredi	2 400,00 € 1 000,00 €	

- de verser une aide financière complémentaire et exceptionnelle à l'Association « La Maison des enfants » de 32 850,97 € pour l'année 2024.

Ensuite, concernant l'année 2025 et au regard du prévisionnel présenté par les associations, Monsieur le Président propose de fixer le montant maximal de la subvention allouée par Val 81, comme suit :

<u>Nom de l'association</u>	<u>Actions</u>	<u>Montant maximal de la subvention annuelle au titre de l'année 2025</u>
Familles rurales	. ALSH extrascolaire	40 518,00 €
	. ALSH périscolaire du mercredi	14 153,00 €
La Maison des enfants	. Crèche	85 000,00 €
Séga'liens	. ALSH extrascolaire	12 000,00 €
	. ALSH périscolaire du mercredi	5 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

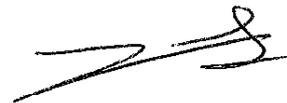
- approuve l'ensemble des propositions,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

**Le Président,**

**Guy GAVALDA.**

**Le Secrétaire de séance,**



**Jean-Philippe LAGALY.**

Envoyé en préfecture le 22/04/2025  
Reçu en préfecture le 22/04/2025  
Publié le 25/04/2025  
ID : 081-248100497-20250414-2025DEL19-DE